

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

107559

Déclaration de Maladie : N° P19- 0009584

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4411 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BELKHAMAL HED Date de naissance : 31 / 12 / 60

Adresse : LOT EL WAFA N° H16 DELAIA

Tél. : 06 61 3199 40 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

الدكتور عبد الله سطواني
Dr. SETOUANI Abdellah
GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR
ECHOGRAPHIE
29 Bd Stendhal - Casablanca
522 77 00 79

Date de consultation : 02 / 02 / 2022

Nom et prénom du malade : Mme TETTOUNE Fouad Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : infection génitale Angle

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/02/2012			300	DR. SETOUAT ABDERRAHMANE GYNECOLOGUE. ACCOUCHEUR ECHOGRAPHIE Stendhal - Casablanca 0522 23 89 89

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'IRM.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
D	25533412 21433552 00000000 00000000
	00000000 00000000 35533411 11433553

The diagram shows a 10x10 grid of circles. The circles are numbered from 1 to 8, with some numbers appearing multiple times. Arrows indicate movement paths: a vertical arrow labeled 'H' at the top points down; a horizontal arrow labeled 'D' on the left points right; and a diagonal arrow labeled 'P' at the bottom points up-right. The grid contains the following approximate distribution of numbers:

- Row 1: 1, 2, 1, 2
- Row 2: 3, 2, 1, 2, 3, 4
- Row 3: 4, 5, 6, 7, 8, 7, 6
- Row 4: 6, 7, 8, 7, 6, 8, 7
- Row 5: 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 2, 3
- Row 6: 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 2, 3, 4
- Row 7: 6, 7, 8, 7, 6, 8, 7
- Row 8: 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 2, 3
- Row 9: 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 2, 3, 4
- Row 10: 6, 7, 8, 7, 6, 8, 7

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Docteur SETOUANI Abdellah

GYNÉCOLOGUE ACCOUCHEUR
CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE
STERILITE - ECHOGRAPHIE
COLPOSCOPIE-COELIOCHIRURGIE

CERTIFICAT D'UNIVERSITE
DES MALADIES DU SEIN
DE LA FACULTE DE MEDECINE
DE STRASBOURG

ASSISTANCE MEDCALE A LA PROCREATION
FECONDATION IN VITRO

Ancien Enseignant à la
Faculté de Médecine de
CASABLANCA

Ancien Chef de Service
de Gynécologie Obstétrique
Au C.H.U Ibn Rochd-Casablanca



الدكتور السطوانى عبد الله

اختصاصي في أمراض النساء والتوليد
الجراحة النسائية - العقم
الكشف بالتصوير الصوتي
الفحص والجراحة بالكاميرا

حاائز على شهادة في أمراض
الثدي بكلية الطب
ستراسبورغ

المساعدة الطبية للإنجاب

أستاذ مساعد سابق بكلية
الطب - الدار البيضاء

سابقا رئيس مصلحة
أمراض النساء والتوليد
بالمراكز الصحي الجامعي
ابن رشد - الدار البيضاء

Total = 248.80

Casablanca AL MANZA 22/02/2002

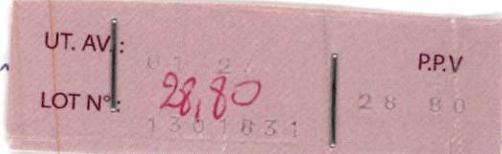
115.90 ١١٥.٩٠ ٤٠: تامنوا Souad
ECollar (2) g

PHARMACIE H
AL MANZA
INPE: 06208888
Tel: 0522515884

15.80 x 2 .
Polyamide (2) ١٥.٨٠ x ٢ .
velvet x 2 / .



27.50 ٢٧.٥٠ ١٤ x 2 / .



27.50 ٢٧.٥٠ ١٤ x 2 / .
Biclo 100 (S) ٢٧.٥٠ ١٤ x 2 / .
fibre suppl (S)

28.80 ٢٨.٨٠ ١٤ x 2 / .
Anstyx F (S) ٢٨.٨٠ ١٤ x 2 / .
15.80 ١٥.٨٠ ١٤ x 2 / .



RESIDENCE STENDHAL

89, Bd Stendhal (Au Dessus de la Pharmacie Val Fleuri) - Casablanca
Sur Rendez-Vous - Tél.: 05.22.23.89.89 - Fax : 05.22.23.37.92

e-mail : setouaniabd@hotmail.com

إقامة استندال
89. شارع استندال (فوق صيدلية فال فلوري) - الدار البيضاء
بالموعد - الهاتف: 05.22.23.89.89 - الفاكس: 05.22.23.37.92